

Droit de disposer du bien culturel

Le/la soussigné/e confirme par la présente qu'il vend ou fournit en sa qualité de propriétaire, ou muni de la procuration du propriétaire, le bien culturel suivant :

Date et signature du vendeur ou de la vendeuse
ou éventuellement du fournisseur
(art. 16 al. 2 let. a. LTBC en relation avec l' art. 18 OTBC).